

Communiqué

RAPPEL DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Suite à plusieurs signalements de riverains concernant un manque de vigilance de certains coureurs lors de leurs déplacements à vélo, il est rappelé que les routes permettant de rejoindre le vélodrome ou les espaces de restauration restent ouvertes à la circulation et ne sont pas privatisées.

Chaque comité est invité à sensibiliser l'ensemble de ses coureurs et staffs à l'importance du port du casque, d'un équipement lumineux adapté et du respect du Code de la route.

La sécurité à vélo est l'affaire de tous et doit rester une priorité, y compris en dehors des compétitions !

Merci à chacun de faire preuve de vigilance et de responsabilité lors de ses déplacements.

CHAMPIONNATS DE FRANCE AVENIR PISTE

Vélodrome de Bretagne – Loudéac

Du 28 octobre au 1^{er} novembre 2026

